



CONSTRUIRE UNE VILLE DENSE ET VERTE

FICHE D'INSCRIPTION à nous retourner avant le 9 avril

Toute fiche d'inscription mal complétée ne sera pas prise en compte

COORDONNEES

M. Mme. Mlle : Prénom :

Fonction :
(ou poste occupé)

Adresse électronique (bien indiquer – ou . en gras) :

Structure :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

Et/ou

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

MODALITES D'INSCRIPTION PAR PERSONNE POUR CE STAGE

Cases à cocher

Frais pédagogiques si vous êtes		
Personnels d'administration d'Etat	250 €	
Collectivités, entreprises, <u>salariés</u> d'associations, professions libérales	230 €	
Individuels*, <u>bénévoles</u> d'association	130 €*	
Frais de restauration des 2 midis estimés (facultatif-estimatif)	32 €	

ADHESION, OBLIGATOIRE, POUR L'ANNEE 2010

Si vous êtes		
<i>Individuels, entreprises, salariés et bénévoles d'association, profession libérale par participant</i>	10 €	
<i>Collectivités (par structure) : à noter que la cotisation est annuelle, et qu'elle ne sera pas demandée à l'inscription d'autres personnes de la collectivité. Vérifier qu'elle n'a pas déjà été versée.</i>		
Avec un nombre d'habitants	Cotisation	
<i>Plus de 100 000 habitants</i>	<i>400 €</i>	
<i>De 20 000 à 99 999 habitants</i>	<i>200 €</i>	
<i>De 10 000 à 19 999 habitants</i>	<i>120 €</i>	
<i>De 3 000 à 9 999 habitants</i>	<i>50 €</i>	
<i>En dessous de 3 000 habitants</i>	<i>20 €</i>	
<i>Il n'y a pas d'adhésion pour les personnels des administrations d'Etat</i>		

TOTAL		
--------------	--	--

*il ne sera pas délivré de factures aux individuels.

Pour toute annulation d'inscription moins de 15 jours avant le début du stage, 25 € seront facturés pour frais de dossier.

MODES DE REGLEMENTS

par chèque à l'ordre de l'IRPa ou par virement au compte CMB-Rennes, Ste Anne n°0125351754073

ORGANISME PAYEUR

Nom :

Adresse :

Quel est son statut (Etat, collectivité territoriale, établissement public, association, société, autre...)

? Préciser :